

Les bonnes feuilles

Extraits choisis de l'ouvrage

fidélité sur les saints Évangiles, quoiqu'il se soit trouvé fort peu de députés et tous du parti anglo-bouguignon. L'Université de Paris enfin, qui se prétend "l'œil de l'univers" ! manifeste sa haute approbation.

« Henri V meurt le 31 août 1422, en pleine jeunesse et pleine victoire ; Charles VI le suit de près, le 21 octobre.

« Y aura-t-il deux rois de France ? À Bourges, le Dauphin se déclare vrai roi de France ; à Paris, Henri VI de Lancastre qui n'a pas deux ans est proclamé héritier de France et d'Angleterre... Au service de l'Anglais maintenant haï des braves gens, se presse toute l'élite corrompue du royaume, avec à sa tête ce duc de Bourgogne qu'un Jean de Terrevermeille stigmatise comme le Rebelle, l'Antéchrist, le traître absolu. Mais dans l'autre camp, fidèle au petit roi de Bourges, tout le peuple des campagnes, exaspéré des violences inutiles et des cruautés inouïes des *Godons*¹, et les dignes membres des cours royales, de l'Université, du clergé, tel Jean Gerson, échappés de Paris, réfugiés qui à Tours et à Blois, qui à Bourges, qui à Poitiers. »

Leurs forces sont loin de s'équilibrer. L'oncle du roi d'Angleterre, Jean, duc de Bedford, exerce la régence, et la domination anglaise s'avère solidement installée en Île-de-France et en Normandie. Si l'on joint le territoire où l'Anglais domine à celui qui relève du duc de Bourgogne son allié, le nord et l'est de la France lui appartient entièrement².

Charles, appelé par dérision "*roi de Bourges*", s'est retranché au sud de la Loire qui lui demeure fidèle, tandis qu'au-delà quelques places résistent encore à la pression anglo-bourguignonne : le Mont-Saint-Michel, isolé au milieu des eaux, qui tiendra tête pendant quarante ans comme une terre franche soumise au seul souverain légitime ; la ville de Tournai, en Flandres, la petite cité de Vaucouleurs, et surtout la ville d'Orléans qui contrôle le principal pont sur la Loire.

« Et le pauvre dauphin Charles VII, reprend l'abbé de Nantes, dans le secret de sa prière, au plus profond du malheur, se tourne vers Dieu pour qu'il lui révèle son fait et lui dise son devoir...

« Alors, sur la terre comme au Ciel, il se fait une sorte de silence... Si réponse il y a du Ciel à la terre, tout est vrai de la vocation divine de la France, de la religion royale et du sacre de Reims. Si le Ciel se tait... »

(1) Francisation de *Goddam*, blasphème préféré des Anglais : « *Que Dieu me damne !* »

(2) Cf. plan n° 1 du cahier des illustrations.

Enfin, à trois ou quatre kilomètres de Domrémy, sur le territoire de Greux, se cachait dans les bois l'ermitage de Notre-Dame de Bermont, où Jeanne aimait plus que tout se rendre chaque samedi. Dans ce sanctuaire solitaire, Notre-Dame, debout, couronnée, tient un sceptre dans la main droite, et porte sur le côté gauche l'Enfant-Jésus, qui renferme dans ses menottes une colombe blanche, image du Saint-Esprit dont la Vierge Marie, Immaculée, est l'habitable.

En 1424, Jeannette atteint ses douze ans. Les témoignages rassemblés sur cette époque nous montrent l'enfant menant une vie ordinaire, bien honnête. Dès qu'elle en eut la force, elle se mêla au train de la métairie paternelle, partageant avec le reste de la maisonnée, à sa mesure, le travail, les ennuis, les petites joies. Elle aidait son père dans les travaux des champs, conduisait parfois les animaux au pré, levait la moisson.

« Elle fit ce que faisaient les autres », dira d'elle sa chère amie Hauviette de Sionne. « Elle savait ce que savent les filles de son âge », ajoutent Béatrix Estellin et Jean Morel de Greux.

Jeannette se montrait donc une fillette « comme les autres ». N'y avait-il vraiment rien qui la distinguât ? Un trait pourtant nous est révélé par le mot *volontiers* qui revient constamment dans les témoignages de Domrémy. Oui, Jeanne était une petite paysanne, occupée comme toutes les petites paysannes, mais elle y mettait sa manière propre, manière parfaite, pleine de vertu.

« J'ai été élevé avec Jeanne la Pucelle, à côté de la maison de son père, déclare Simonin Musnier. Je sais qu'elle était bonne, simple, pieuse, craignant Dieu et ses saints ; elle allait souvent et volontiers à l'église et aux lieux saints, soignait les malades et donnait l'aumône aux pauvres. »

Son amie Mengette renchérit : « Je connaissais Jeannette la Pucelle, car souvent je filais en sa compagnie et faisais avec elle les autres ouvrages de la maison, jour et nuit ; elle était élevée dans la religion chrétienne et remplie de bonnes mœurs, à ce qu'il semblait ; elle allait volontiers et souvent à l'église, elle faisait aumône des biens de son père ; elle travaillait volontiers et s'occupait à de multiples besognes : elle filait, faisait les travaux de la maison, allait aux moissons, et, quand c'était le moment, quelquefois, elle gardait à son tour les animaux en filant ; elle se confessait volontiers ; je l'ai souvent vue à genoux devant le curé de la ville. »

délivrerait Orléans et ferait sacrer le Roi à Reims. Pour cela, il lui faudrait revêtir l'habit masculin, prendre les armes et être chef de guerre.

Jeanne, telle Notre-Dame en son Annonciation, se demandait en frémissant comment cela se ferait : « Je ne suis qu'une pauvre fille qui ne sait pas monter à cheval et n'entend rien à la guerre »...

À travers ses demi-révélation aux juges de Rouen, on devine combien sainte Catherine et sainte Marguerite se montrèrent "pitoyables" à son égard. Ainsi, plus d'une fois, elles lui mirent un baiser au front.

Sous l'influence de cette direction du Ciel, Jeanne reprit sa vie cachée, mais devint de plus en plus grave ; elle s'approcha plus souvent, avec une ferveur renouvelée, de la Pénitence et de l'Eucharistie, s'abstint des jeux et des promenades, fit de longues visites au Saint-Sacrement. Par ailleurs, elle ne cessait point d'être docile et appliquée au travail, se plaisant à son aiguille et à son rouet autant que par le passé. Les témoins de la réhabilitation, originaires de Domrémy, louent tous l'excellence de ses vertus. Elle se montrait exemplaire et devint tellement parfaite vers quatorze ou quinze ans, qu'une amie de sa mère, se rappelant cette époque, déclarait : « Elle vivait comme une sainte. »

Le plus remarquable fut la force et la prudence avec lesquelles elle garda, si jeune, le silence sur son secret de grâce.

« De ces visions que vous dites avoir eues, en avez-vous dit quelques mots à votre curé ou à quelque autre homme d'église ?

– Non. Mes Voix ne m'ont pas obligée à tenir cela caché, mais je craignais beaucoup de le révéler par crainte des Bourguignons, pour qu'ils n'empêchent mon voyage et surtout, je craignais beaucoup mon père, qu'il ne m'empêche de faire mon voyage. »

Commence dès lors pour l'enfant une longue solitude morale qui sera une caractéristique croissante de son épreuve : elle sera toujours seule, seule contre tous, en dehors des intimes, au-delà du milieu familial, au-delà de la cour du Roi... Au-delà... n'ayant pour amour que Jésus et Marie, et ses Voix pour communiquer avec eux.

Pour l'heure, à Domrémy, elle puisait toute sa force dans les sacrements et dans ses stations près de Jésus au Tabernacle.

Il y avait environ une année que l'Ange s'était montré à Jeanne, et que ses saintes la visitaient fréquemment, lorsqu'une mauvaise nouvelle circula : Henri d'Olry, dit le Bâtard de Savoie, chef de bande,

du matin et restait beaucoup à prier. Il la vit aussi dans la crypte de l'église, appelée "les voûtes", se tenant à genoux devant Notre-Dame, parfois le visage incliné, parfois le visage relevé. « C'était une bonne et sainte fille », achève-t-il.

C'était une sainte... Dans Vaucouleurs, la renommée de Jeanne commençait à se répandre. Un petit groupe de jeunes chevaliers, bons Français, croyaient déjà en sa mission : Foug, Poulengy et Jean de Novellompont, dit Jean de Metz. Ils s'offraient à la servir et s'impatientsaient de voir Jeanne dans l'inaction à cause des tergiversations du capitaine.

« Ma mie, lui lança Jean de Metz, que faites-vous ici ? Convient-il que le Roi soit chassé du royaume et que nous soyons Anglais ?

– Je suis venue ici, à chambre de Roi¹, parler à Robert de Baudricourt, pour qu'il veuille me conduire ou me faire conduire au Dauphin. Mais il ne se soucie pas de moi ni de mes paroles. Cependant, avant la mi-carême, il faut que je sois auprès du Dauphin, dussé-je m'y user les jambes jusqu'aux genoux. Car nul au monde, ni roi, ni duc, ni fille du roi d'Écosse ou autres, ne peut recouvrer le royaume de France ; il n'y a pour lui de secours que de moi. Pourtant je préférerais filer auprès de ma pauvre mère, car ce n'est pas de ma condition. Mais il faut que j'aïlle et que j'agisse ainsi, car mon Seigneur le veut !

– Et qui est votre Seigneur ?

– C'est Dieu ! »

Très ému de cette réponse, le soldat plaça sa main dans celles de la Pucelle, en signe de foi, comme d'un vassal à son suzerain, et lui promit de la conduire vers le Dauphin, avec l'aide de Dieu :

« Quand voulez-vous partir ?

– Plutôt aujourd'hui que demain, et plutôt demain qu'après.

– Partirez-vous avec ces vêtements ?

– Je préférerais des vêtements d'homme. »

Il ordonna à un de ses soldats d'apporter un habit d'homme avec des chausses. Jeanne s'en revêtit et se fit tailler les cheveux en rond au-dessus des oreilles. Poulengy se joignit à Jean de Metz.

L'effervescence gagnait la cité. Et l'on se divisait. Cette jeune fille que l'on voyait maintenant en habit d'homme était-elle une véritable inspirée ?

(1) Dans une ville fidèle au Roi.

Mise en présence de monseigneur Charles de Bourbon, elle dit aussitôt que ce n'était pas le Roi, et qu'elle le reconnaîtrait, si elle l'apercevait, encore qu'elle ne l'eût jamais vu. On lui présenta ensuite un écuyer, mais elle connut bien qu'il n'était pas non plus le Roi.

Charles, de la chambre où il s'était réfugié, entendait les murmures d'admiration. Mû par la curiosité, il voulut jeter un regard furtif dans la salle. Aussitôt, Jeanne le vit et dit que c'était lui. « Quand j'entrai dans le palais de mon roi, affirmera-t-elle aux juges de Rouen, je le connus au milieu de son entourage sur l'indication de la Voix qui me le révéla ».

Elle le regarda, et « fit les inclinations et révérences accoutumées de faire aux Roys, comme si elle eût été nourrie en sa cour ; et, la salutation faite, elle dit en adressant la parole au Roy :

– *Dieu vous donne vie, gentil Dauphin !*”

« Et il y avait plusieurs seigneurs pompeusement vêtus et richement, et plus que n'était le Roy. C'est pourquoi il répondit à Jeanne :

– Ce n'est pas moi qui suis le Roy, Jeanne !”

« Et en lui montrant un de ces seigneurs, il dit :

– Voilà le Roy !”

« À quoi elle répondit :

– *En nom Dieu, gentil prince, c'est vous et non un autre !*” »

Un étonnement admiratif se lisait sur tous les visages. Ne sachant que dire, Charles lui demanda son nom.

« *Gentil Dauphin, j'ay nom Jehanne la Pucelle. Et le Roy des Cieux vous mande par moy que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et que vous serez lieutenant du Roy des Cieux, qui est Roy de France. Très illustre Sire Dauphin, je suis venue envoyée par Dieu, pour porter secours à vous et au royaume.* »

« *Baillez-moi des gens, et je lèverai le siège d'Orléans. C'est le plaisir de Dieu que vos ennemys les Anglais s'en aillent en leur pays, que le royaume vous doive demeurer. Et s'ils ne s'en vont pas, il leur en mécherra.* »

Jeanne insista : « *Si vous voulez croire et avoir foy en Dieu, en monsieur saint Michel, et madame sainte Catherine, et en moi, je vous mènerai couronner à Reims, et vous remettrai paisible en votre royaume. Ce fait désire brièvement.* »

tandis que sa gauche tenait l'étendard du légendaire Chandos, symbole quasi mythique de la victoire anglaise, réservé aux preux d'Angleterre.

Il reculait à présent devant l'étendard du Roi Jésus brandi par la Pucelle qui, s'approchant autant qu'elle le pouvait, cria :

« Glassidas, Glassidas, rends-ty ! Tu m'as appelée putain. Et moi, j'ai grande pitié de ton âme et de celles des tiens. Rends-ty au Roy du Ciel ! »

Mais l'autre ne voulut rien entendre, cherchant toujours à couvrir la retraite de ses soldats. Bientôt, le pont sur lequel il se tenait, incendié par les habitants d'Orléans, s'effondra, l'entraînant dans sa chute. Lui et les siens se noyèrent. Lors fut accomplie la prophétie de la Pucelle le concernant, « qu'il mourrait sans saigner ».

À cette vue, Jeanne, saisie d'horreur devant tant d'hommes morts sans confession, resta interdite : « Mue par la pitié, elle se mit à pleurer abondamment pour l'âme de ce Glasdale et des autres, noyés là en si grand nombre. »

Elle fut brutalement arrachée à ses larmes et ses prières. Devant les Français ivres de victoire se dressait encore la forteresse des Tourelles, où plusieurs centaines d'Anglais se cachaient. On pouvait en approcher par le pont dont les Orléanais étaient maîtres, mais une arche était rompue.

Une passerelle provisoire fut jetée pour enjamber le bras du fleuve. Dès lors, la prise du fort ne traîna pas. Les Anglais furent tous noyés ou tués, excepté quelques-uns retenus prisonniers.

La voie était enfin libre vers le pont et la ville. Une clameur de joie retentit aussitôt dans Orléans. Ce peuple se voyait merveilleusement récompensé de la foi qu'il avait mise en l'envoyée de Dieu. À l'heure où, dans toute la France, on célébrait les premières vêpres de saint Michel ! « *Salut à toi qui foules aux pieds la tête du vieil ennemi !... Salut à toi qui repousses le général et ses troupes de perdition !¹... »*

« En Nom Dieu, on entrera avant la nuit en ville par le pont ! » avait-elle dit le matin même. La prophétie s'accomplissait. La sainte passa par le pont et entra dans la ville en délire. Orléans courait à la rencontre de la triomphatrice. Les femmes, les vieillards, les enfants qui n'avaient pas pris part à l'action crièrent Noël et Hosannah, en

(1) Hymne des premières vêpres de la fête.

Unique en son genre, commente l'abbé de Nantes, cette alliance de Jésus-Christ et d'une nation a son répondant, qui l'éclaire d'un jour éclatant, dans l'Ancien Testament : la tribu de Juda, figure anticipée du royaume de France.

Ainsi, Jeanne auprès du dauphin de France répète l'oracle du prophète Nathan à David, et elle le conduit recevoir à Reims l'onction d'huile en tout point semblable à celle que le prophète Samuel fit à David sur l'ordre de Dieu, pour le faire roi.

Une autre alliance lui est semblable, certes plus haute et plus parfaite, « c'est l'institution même de l'Église par le Christ son Chef et son Époux, conférant à saint Pierre et à ses successeurs l'onction de l'Esprit-Saint pour la sanctifier et gouverner jusqu'à la fin du monde. Telle est l'Église dont le Souverain Pontife est le sujet du Roi des Cieux, comme son lieutenant et vicaire sur la terre.

« De même, le roi de France est dit par Jeanne recevoir du Christ commandement de son royaume. C'est donc que l'alliance du Christ et de la France s'inscrit à l'intérieur de cette Nouvelle et Éternelle Alliance que Jésus a scellée par son sacrifice, entre lui-même et son Église. Ainsi le royaume de France est-il comparé à l'Église et le roi au pontife romain, comme une fille aînée à sa Mère, comme un fils de prédilection à son Père. »

Jamais, jusqu'à Jeanne, ce lien particulier du Christ à la nation franque par le truchement ou le ministère de son Roi et de sa dynastie, n'avait été si clairement révélé d'En-Haut ni prouvé par des miracles si bien constatés qu'on n'en puisse douter.

On peut rester sceptique sur l'aspect légendaire de la *Vie de saint Remy* produite par Hincmar, et son récit du miracle fondateur, de la Sainte Ampoule apportée du Ciel par une colombe... Il n'empêche : sur ces fondements que d'aucuns diront incertains s'est bâtie toute la « *religion royale* ».

Or, Jeanne d'Arc, recevant la mission de conduire son Roi à Reims pour y être sacré, authentifiait par là notre religion royale et sa loi dynastique, comme de source divine, conformes à la volonté du Christ lui-même : « Quand on demandait à Jeanne pourquoi elle appelait le roi *dauphin* et non *roi*, elle disait qu'elle ne l'appellerait pas *roi* jusqu'à ce qu'il ait été couronné et sacré à Reims dans la ville où elle était décidée à le conduire. »

Hélas ! Le lendemain, à la première heure, quand la Pucelle et le duc se portèrent vers ce pont, ils eurent une cruelle déception : par ordre du Roi qui connaissait leur projet, il avait été détruit dans la nuit.

En effet, le duc de Bourgogne avait envoyé un émissaire à Charles VII pour lui affirmer qu'il tiendrait ses engagements « de lui faire avoir Paris » à condition que le souverain français respectât la trêve. Et ce dernier avait cédé aux injonctions de Charny, l'envoyé du duc rebelle.

L'attaque de Paris était donc rendue impossible par ordre, et la trahison consommée. Jeanne demeurait toujours, là comme à Orléans, l'envoyée de Dieu, prête à donner la capitale à son Roi : l'opération avait été préparée avec soin et conduite suivant d'excellentes dispositions. Jamais on n'avait vu si petite pucelle attaquer si grande ville avec pareille énergie. Elle avait mené ce siège, pratiquement seule, pendant quinze jours.

Si le roi Charles l'avait voulu, Jeanne l'aurait fait entrer dans sa capitale, tout comme elle lui avait ouvert les portes d'Orléans et de Reims. Mais il avait sa politique. Ainsi les efforts de notre sainte étaient-ils paralysés par celui-là même qui aurait eu intérêt à les voir triompher, et pour lequel elle se sacrifiait.

Dieu n'avait pas manqué à la Pucelle, la Pucelle n'avait manqué ni à Dieu ni à son Roi. Mais lui, de plein gré, refusait le secours de Dieu.

Triste épilogue aux avertissements que lui avaient jadis adressés les sages conseillers Jean Gerson et Jacques Gélú.

Quels étaient les sentiments intimes de notre sainte ? Sa persistance héroïque à demeurer, blessée, impuissante, au bord de ce fossé qui lui fermait Paris, montre bien qu'elle eut conscience, plus que les capitaines, de la gravité du parti qu'on prendrait en commençant à reculer. Depuis le 1^{er} mai, c'était le premier pas en arrière. Or cette guerre se présentait comme une entreprise sacrée, conduite par la foi, soutenue par l'enthousiasme. En reculant, on lui retirait son caractère. Biaiser, tergiverser, équivalait à avouer qu'on ne marchait plus avec Dieu.

Jeanne dira, lors des séances du procès, les 13 et 15 mars 1431, que « ce ne fut ni contre, ni par le commandement de ses Voix » qu'elle alla devant Paris. Mais par la suite, « la Voix lui avait dit qu'elle demeurât à Saint-Denis », ce qui explique son obstination.

de se soutenir par les sacrements. Mais ce réconfort lui fut refusé. On la priva de tout ce qui, jusqu'alors, avait rempli son âme et dirigé sa vie : plus de Saint-Sacrifice, plus de communion, elle qui ne pouvait se rassasier du Pain du Ciel. De son cachot, elle entendait les cloches de Rouen sonner la messe et les offices, mais ce n'était pas pour elle. On lui interdit même simplement de s'agenouiller devant la porte de la chapelle où elle savait qu'était « le Corps de Notre-Seigneur ».

Notre sainte commençait son héroïque et patient labeur de prison.

Dans le procès qui s'ouvre, le pouvoir civil était représenté par le tout-puissant régent Bedford, instigateur, inventeur même de la cause. Cet homme incarnait la rancune de l'étranger vaincu. La seule pensée de perdre la France déjà conquise le révoltait.

En pendant, Pierre Cauchon, nommé juge ecclésiastique de la Pucelle, s'employait à constituer son tribunal. Depuis longtemps champion de la cause anglaise et de sa prétendue "double monarchie", cet ambitieux se laissait conduire par les sentiments les plus vils : en dehors de ses traitements ordinaires, fort élevés, il avait déjà reçu, par jour, du gouvernement anglais, du 1^{er} mai au 30 septembre 1430, 10 livres tournois. Il mettra au service des Anglais tout son savoir afin de faire périr Jeanne « en bonne forme et dans les règles ».

Tout au long de ce procès, nous constaterons un apparent « respect des formes », joint à un mépris flagrant du droit et de la justice.

Requis et sommé de s'adjoindre au tribunal, le vice-inquisiteur Jean Lemaître siégera aux côtés de l'évêque à partir du 21 février. Sa complicité avec l'Anglais est largement prouvée : Henri VI ordonnera à son trésorier Thomas Blount, de lui délivrer la somme de 20 salus d'or « pour ses peines, travaux et diligences d'avoir été et assisté au procès qui s'est fait de Jehanne... »

Tous deux s'entoureront d'une soixantaine d'assesseurs ou "déli-bérants", choisis par Cauchon au sein de la très puissante Université de Paris, dont il était évêque-protecteur, ou à défaut, parmi ceux du clergé de Normandie acquis à l'occupant anglais.

Revenons brièvement sur l'état d'esprit de cette Université pour bien comprendre son acharnement dans le procès. Depuis 1418, elle est aux mains des Anglo-Bourguignons. Or, les maîtres de la Sorbonne n'ont pas pris le parti du roi d'Angleterre par simple opportunisme,

avec elle l'escalier. Elle réclama alors une croix. Cauchon n'avait pas pensé à la Croix. Il avait oublié son Dieu depuis longtemps.

« Et elle demanda à avoir la croix. L'entendant, un Anglais présent, en fit une petite du bout d'un bâton qu'il lui tailla. Dévotement la reçut et la baisa, et mit cette croix en son sein, entre sa chair et ses vêtements. En outre, demanda qu'on lui fît avoir la croix de l'église, et qu'on la tienne élevée tout droit devant ses yeux jusques au pas de la mort, afin que la croix où Dieu pendit, fût, en sa vie, continuellement devant sa vue. Laquelle, apportée, elle l'embrassa moult étroitement et longuement, et la détint jusqu'à ce qu'elle fût liée à l'attache. »

Deux sergents s'emparèrent de la sainte et la poussèrent vers le bûcher : elle en gravit les degrés fermement, escortée de Ladvenu et Ysambard. Le bourreau la lia au poteau puis rejoignit ses aides et mit le feu avec eux aux bourrées, des quatre côtés à la fois. Elle craignit pour les deux prêtres : « Descendez ! » puis réclama de l'eau bénite.

Au milieu des flammes, fixant toujours la croix, elle réaffirma fermement : « Non, je ne suis ni hérétique ni schismatique ! »

Les étincelles jaillirent, la fumée, tourbillonnant au gré du vent, passait et repassait sur la victime. L'air se raréfia. La souffrance augmentait. Jeanne, toute au Divin Roi dont elle était venue rappeler à la France l'autorité souveraine, répétait à haute voix : « *Jésus ! Jésus !...* »

Bientôt, on ne la vit plus. Elle fut cachée par les flammes. La foule se tut complètement. On n'entendait que les furieux crépitements du feu et, dans le vent du bûcher, les invocations de la sainte victime : « *Ô Vierge Marie !... Saint Michel ! Sainte Catherine ! Sainte Marguerite !* » Avec la vigueur de l'innocence qui l'habitait, l'envoyée de Dieu proclama une dernière fois, à la face de ses ennemis tant Anglais que Français : « *Mes Voix sont bien de Dieu... Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait de l'ordre de Dieu... Non ! mes Voix ne m'ont pas trompée !... Les révélations que j'ai eues venaient de Dieu !* »

Mais l'Époux l'attendait : elle rassembla ce qui lui restait de forces et, avec une énergie surnaturelle, lança un dernier appel à son Bien-Aimé, « *Jésus !* » si puissamment « qu'on entendit ce cri jusqu'au bout de la place ». Ultime élan d'amour d'un cœur qui n'avait jamais failli. Puis, doucement, inclinant la tête, elle rendit l'esprit.